

snes

Académie de Toulouse

Personnels vaccinés,
Salaires revalorisés
Conditions d'exercice améliorées

**Le compte
n'y est pas !**

L'école en mai

Ne rien laisser passer !

Après la fermeture des collèges et lycées en catastrophe le 9 avril, bousculant dans l'urgence le calendrier des vacances, qu'est-ce qui a réellement changé à la reprise, 4 semaines plus tard ? En partie, le discours du ministre, qui reconnaît désormais ouvertement le mode de propagation essentiellement aérien du Covid, les problèmes spécifiques aux cantines, la nécessité de vacciner les personnels au contact des élèves, l'impact des jauges d'accueil des établissements sur la circulation du virus. Compte tenu des contre-vérités récitées jusque-là, c'est une évolution considérable... du discours.

Dans les faits, encore trop peu de concrétisations des annonces : la vaccination des personnels ne concerne que les plus de 50 ans (au 8 mai), qui ont bénéficié de créneaux à réserver – pendant les vacances – du jour au lendemain, dans des délais qui ne permettaient pas d'assurer le

succès de cette initiative ; des tests promis en nombre plus importants, ce qui n'est pas un exploit (20 000 tests avaient été réalisés dans les EPLE de l'académie entre le 1^{er} novembre 2020 et le 1^{er} mars 2021... pour 240 000 élèves et 15 000 personnels !); au mieux, des consignes de ventilation des locaux et l'annonce de la fermeture des classes au premier cas, mesure qui a fluctué dans le temps et qui suppose une connaissance rapide des situations déclarées...

Fort bien, c'est une partie de ce que réclame le Snes-Fsu depuis l'été dernier !

Mais il n'y a toujours aucun système d'alerte conduisant à ventiler les locaux (capteurs de CO2 par exemple). Les auto-tests fournis aux personnels le seront pour les 7 dernières semaines de l'année, et aux seuls lycéens sans qu'on sache qui les leur fera passer (le Snes exige que les enseignants, CPE et AED ne soient pas à l'occasion transformés en auxiliaires de

santé qu'ils ne sont pas). Des jauges qui restent d'application variable d'un lycée à l'autre dans leurs modalités, et qui, dans l'académie, font à ce jour totalement l'impasse sur les collèges...

La vigilance sera donc partout essentielle pour imposer que les mesures annoncées soient tenues : compte tenu des taux d'incidence à la reprise, c'est bien le moins et nous appelons à la mobilisation collective dans les établissements pour y imposer les mesures annoncées, et dénoncer les manquements. Le Snes-Fsu demande toujours une accélération du calendrier de vaccination pour tous les personnels au contact des élèves, et appelle à signer et relayer largement la pétition l'exigeant (<https://la-petition.fr/campagne-de-vaccination-urgence>).

 **Pierre Priouret**
Secrétaire général

Baccalauréat

Dénouement en chifoumi pour le scénario des examens ?

En cette fin d'année, la gestion calamiteuse de la crise sanitaire dans l'Éducation Nationale se mesure aussi à travers l'incapacité à prendre en considération avec lucidité les enjeux pédagogiques du moment, dont une partie se concrétise à travers la question des examens. Le scénario se nourrit de ce qui a fait la marque du style Blanquer : entêtement et déni.

Acte 1 : le bilan calamiteux du scénario du bac 2020. On voudrait oublier un scénario si mal écrit mais...

Acte 2 : début de scénario encore improvisé.

Scène 1 : annulation des évaluations communes puis des épreuves de spécialité initialement prévues en mars... Décision tardive :

les demandes étaient pourtant récurrentes face à des échéances pédagogiquement intenable... Suspense insupportable.

Scène 2 : le contrôle continu comme réponse... inadaptée. Comment donner du sens à des moyennes obtenues dans des circonstances où les notes n'ont pas toujours été envisagées selon leur possible valeur certificative ? Comment mélanger moyennes et notes obtenues à une première session d'E3C ? Pseudo-élément de résolution : un document prescriptif (le « guide de l'évaluation ») imposant un nombre minimum d'évaluations et de types d'exercices, le tout déconnecté encore de la faisabilité et de la pertinence même de ces injonctions dans le contexte actuel...

Acte 3 : l'imposture confirmée.

Scène 1 : le contempteur du bac national fondé sur des épreuves terminales annonce le maintien des épreuves sans adaptations... Rversement : le contempteur usurpe le rôle de défenseur de ces épreuves terminales nationales... parmi lesquelles le Grand Oral, dont presque personne ne voulait hier, que tout le monde refuse aujourd'hui, et qui demain n'aura de sens que comme symbole de l'entêtement absurde d'un ministre coupé des réalités.

Scène 2 : les personnels continuent à faire comme ils peuvent sur le plan pédagogique... en se demandant le sens de ce qu'ils font.

Acte final : un scénario à (ré) écrire de toute urgence.

Les textes réglementaires laissent la possibilité de prendre une décision jusqu'à 15 jours avant le début de l'épreuve : il est tout simplement inacceptable d'attendre début juin et de laisser les personnels et les élèves dans le flou. C'est pourquoi le Snes-Fsu a rappelé ses exigences pour les examens de fin d'année : aménagements du DNB, de l'EAF et neutralisation du grand oral. Prétendre que tout peut se dérouler comme si l'année scolaire n'avait pas été perturbée, met élèves, familles et personnels sous une pression intenable.

 **Sylvain Lagarde**
secteur Lycées





1^{er} mai à Rodez.



3 mai blocage par les élèves au lycée de Saint Céré (Lot).



Et aussi rassemblement à Auch contre la précarité pendant les vacances.

L'espoir se lève-t-il à l'Ouest ?

En quelques semaines, le Président Biden a annoncé un ambitieux train de mesures que l'on n'attendait plus pour les États-Unis, pays symbole du libéralisme depuis plus de 40 ans : augmentation de l'imposition des plus riches et hausse de la fiscalité sur les entreprises pour financer un vertigineux plan de relance basé sur la commande publique ; programme social de lutte contre les inégalités, comportant un allongement d'un tiers de la scolarité obligatoire qui devra désormais s'étaler de 3 à 19 ans.

Beaucoup de ces mesures sont portées en France par les organisations syndicales de transformation sociale, et notamment, dans notre champ professionnel, par le Snes et la Fsu. Ces mêmes orientations sont pourtant encore régulièrement brocardées et raillées par le Président Macron lui-même qui, non content de sa gestion erratique de la crise sanitaire, se gargarise dernièrement encore, dans un numéro d'autosatisfaction lunaire, de la suppression de l'ISF - dont même Bercy remet en cause l'efficacité...

Sa recette pour sortir de la crise économique et sociale qui suivra très probablement la crise sanitaire ? Ressortir les vieilles lunes éculées de la rigueur, en faisant porter aux salariés, mais aussi aux Services publics et leurs agents, la totalité des efforts. Et voilà que reparaissent dans le paysage la réforme des retraites désormais assumée pour ce qu'elle est, c'est-à-dire un moyen de réduire les dépenses sociales ; celle de la Sécurité Sociale ; la fragilisation des statuts des fonctionnaires et la remise en cause de leurs missions au service de l'intérêt général ; le gel des salaires, etc.

Au vu des mesures voulues par Joe Biden, et des auto-satisfecits permanents d'Emmanuel Macron, on se demande lequel, du jeune président à la Kennedy ou du vieil animal politique, qui incarne réellement le « nouvel élan », le « nouveau monde », et l'avenir !

Ces nouvelles, venues d'outre-atlantique, prouvent non seulement que nos combats sont justes, mais aussi qu'ils peuvent trouver des débouchés politiques plus rapidement qu'on le croit, même dans le pays qui a longtemps été le berceau idéologique du néolibéralisme, et qui a connu quatre terribles années de trumpisme.

Notre combat continue, plus que jamais : « Le monde d'après » peut décidément être le nôtre !

Pierre Priouret
Secrétaire général

Bulletin syndical
snes
Académie de Toulouse

N° CPPAP : 1122 S 06278 - Prix au numéro : 1 €
Dépôt légal à parution - ISSN 2777-9904
Journal édité par le Snes :
2 avenue Jean-Rieux 31500 Toulouse
Tél. 05 61 34 38 51 • Fax 05 61 34 38 38
Mél : s3tou@Snes.edu

Directeur de Publication : Jean-Louis Viguier
Rédactrice en chef : Monique Degos-Carrère
Mai-juin 2021 - n°380
Public-Imprim Midi-Pyrénées - Tél. 05 61 44 11 12



Interview

Trois questions à

Sylvie Trouchaud

Intendante au collège
de Grenade
Secrétaire académique
du SNASUB-Fsu



1 – Le projet de loi 4D prévoit que les adjoints-gestionnaires soient placés sous une double tutelle : peux-tu nous l'expliquer ?

Ce projet prévoit de donner aux Départements et Régions des prérogatives d'autorité fonctionnelle sur les gestionnaires, à titre expérimental, pendant 3 ans. La collectivité pourrait donc donner des ordres aux gestionnaires au même titre que les chefs d'établissement.

L'application de cette mesure saperait l'autonomie des lycées et collèges. En effet, le gestionnaire base ses missions sur le respect des lois et règlements d'une part et la politique éducative

de l'établissement d'autre part. Or, la collectivité de rattachement pourrait donner des directives opposées aux objectifs fixés par l'établissement, en particulier sur le plan du budget.

Cela créerait un déséquilibre dans le fonctionnement des EPLE et une dégradation des conditions de travail des équipes d'intendance et de direction provoqués par une situation potentielle de « schizophrénie » administrative et hiérarchique. L'adjoint gestionnaire doit rester personnel d'État et de l'Éducation Nationale, sous l'autorité fonctionnelle et hiérarchique du chef d'établissement.

Cette disposition de la loi 4D a été rejetée unanimement par toutes les organisations syndicales au Comité Technique Ministériel de l'Éducation Nationale.

2 – En quoi la crise sanitaire augmente-t-elle la charge de travail pour les agents, les difficultés liées au télétravail ?

Elle a, comme pour tous, accru la charge de travail. L'application des protocoles sanitaires donnés par le ministère quasiment la veille pour le lendemain a nécessité beaucoup d'énergie.

Elle s'accompagne d'une crise sociale avec des difficultés grandissantes des familles pour payer les frais scolaires, une aggravation de la précarité entraînant un alourdissement de l'accompagnement des familles.

Quant au télétravail, il ne concerne que les services académiques, les logiciels des EPLE ne le permettant pas. Dans la pratique, il s'opère par roulement avec des temps de présence prévus. On remarque une augmentation du temps de travail, pour certains de l'anxiété et une perte du collectif dans l'organisation du travail.

3 – La requalification des carrières est-elle un enjeu pour les administratifs ?

La majorité des personnels administratifs sont de catégorie C et à 90 % des femmes. Plus on monte dans la hiérarchie, plus le pourcentage des femmes baisse. Or, les métiers et les tâches ont évolué. Pour le SNASUB, il est urgent de requalifier les personnels en catégorie B et A, une catégorie C en fin de carrière gagnant, indice maximum 366, 1936 € net.

*propos recueillis par
Monique Degos-Carrère*

Action sociale

Quelques avancées importantes

« L'action sociale » vise « à améliorer les conditions de vie des agents de l'État et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles. » (décret du 6/01/2006), y compris pour les non-titulaires. Les aides d'action sociale sont à la fois très inférieures à ce qui se fait dans d'autres ministères ou dans certaines entreprises privées mais aussi « sous-consommées » car très peu connues et demandées par les agents.

Pour connaître ces aides, renseignez-vous en

consultant le site académique du Snes ou le site du rectorat, et contactez votre section départementale si vous déposez une demande d'aide financière auprès de la Commission Départementale d'Action Sociale pour que les représentants des personnels Fsu qui y siègent puissent défendre votre dossier.

Les représentants Fsu ont pu se réjouir en ce début d'année 2021 de quelques avancées importantes pour certaines catégories de personnels. En effet, les AED et les AESH étaient exclus de certaines aides en raison de leur statut. On était même parfois dans une situation totalement

injuste où, selon le type de contrat signé, un(e) AESH était éligible ou pas à certaines aides. Des nouveautés réglementaires mettent fin à ces disparités : les AED et les AESH peuvent désormais tous bénéficier eux aussi des CESU garde d'enfants, des aides versées par la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale, et des chèques-vacances (s'ils remplissent les conditions d'attribution).

Une autre nouveauté positive concerne les chèques CESU « garde d'enfants ». Les élus Fsu avaient dénoncé la disparition il y a quelques années de la tranche la plus haute de revenus, ce qui excluait de ce dispositif un grand nombre de collègues qui dépassait le plafond de ressources. Une nouvelle tranche de revenus a été créée pour les revenus supérieurs. Cela vaut donc le coup pour les collègues ayant des enfants de vérifier s'ils n'entrent pas à nouveau dans le champ des bénéficiaires de cette aide. Nous continuons à réclamer le retour d'une tranche supérieure pour que chaque agent ait droit à nouveau à ce dispositif.

Afin de mieux faire connaître ces droits, une partie des stages syndicaux organisés pour les AESH et les AED cette année, malgré la situation sanitaire, a été consacrée à la présentation des différentes aides d'action sociale et aux démarches à faire pour les demander.



Des aides pour la garde d'enfant.

Enseignement de l'occitan Du nouveau pas forcément mieux

Le 15 mars 2021, le Rectorat adressait un appel à candidatures aux enseignants titulaires du 1^{er} et 2nd degré pour le dispositif ENSENHAR-Professeur. Les personnels intéressés ont pu suivre un Webinaire d'information le 24 mars.

Objectif de ce dispositif: « accroître le nombre de professeurs des écoles qualifiés pour enseigner en occitan dans les classes bilingues du 1^{er} degré ainsi que le nombre de professeurs de collèges et lycées aptes à enseigner leur discipline en occitan (DNL) »



Par quels moyens? En proposant une formation intensive à la langue occitane d'une durée de 10 mois à des enseignants titulaires qui bénéficieront alors d'une décharge totale de service entièrement rémunérée. La formation comprend 624 heures de cours réparties sur 26 semaines ainsi que des stages en classe et auprès du Centre de ressources pédagogiques en occitan (Cap'Occ - Canopé) durant 10 semaines. **Elle est intégralement financée par l'Office public de la langue occitane, un groupement d'intérêt public** entre l'État (Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et Ministère de la culture) et les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

Et c'est tout? Le courrier stipule bien que « Tous les enseignants titulaires sont éligibles et aucun pré-acquis en occitan n'est exigé ».

Notre analyse

L'objectif de ce dispositif est louable, d'autant plus que le besoin est réel. Mais l'ouverture des sections bilingues dès la maternelle n'est pas préparée en amont afin d'assurer la continuité pédagogique due à ces élèves lors de leur arrivée au collège puis au lycée. Au contraire, les

réformes du collège et du lycée ont fragilisé l'enseignement de l'Occitan dans le second degré, appauvrissant ainsi le vivier d'étudiants potentiels en Occitan.

De plus, le nombre de postes au CAPES stagne depuis 2018 après avoir été diminué de 33 % par rapport à 2017, une baisse qui n'a pas été compensée par la création de l'agrégation d'Occitan en 2018. Une baisse d'autant plus incompréhensible que le CAPES d'Occitan prévoit justement une formation bivalente. Il permet ainsi le recrutement d'enseignants avec une formation universitaire en occitan à même d'assurer la continuité pédagogique des élèves bilingues. On ne peut que s'interroger sur l'efficacité de la formation accélérée ainsi proposée et dont l'Université semble absente.

La logique économique ne doit pas l'emporter sur l'efficacité pédagogique. L'enseignement de et en occitan ne doit pas être un laboratoire!

Carine Rios

Secteur Langues Vivantes

Sophie Manzato

Représentante au CAEOC

AESH

Le groupe de travail avec le rectorat enfin réuni

Après plusieurs reports, un Groupe de Travail traitant spécifiquement de problématiques AESH s'est enfin tenu le 28 avril en présence des organisations syndicales et de l'administration. Au-delà de la question centrale de la faiblesse des rémunérations, le Snes et la Fsu ont pu porter les revendications de la profession. Parmi celles-ci retenons:

- Une réelle progression automatique des salaires pour toutes et tous: avancement automatique, réévaluation de tous les échelons et pas seulement des entrées.
- Meilleure prise en considération de ses personnels par l'administration (référént gestionnaire clairement identifié, rencontre systématique en début d'année avec l'élève, sa famille et les personnels d'enseignement - PP dans le second degré -...)
- Facilitation des conditions d'exercices (casier à disposition, accès au matériel de reproduction, à l'ENT...)
- Une formation sur le temps de travail et notamment en début de carrière.

Les représentants du Snes et de la Fsu ont également pointé les disparités existant entre départements de l'académie en termes de condition d'exercice, mais également en terme salarial. Ils ont pris acte de la volonté d'écoute de l'administration qui, au bout de 3 heures d'échanges, a convenu de reconvoquer ce GT afin de terminer l'examen de l'ordre du jour. La problématique salariale étant centrale et dépendant pour partie d'instructions ministérielles, il a été acté qu'elle ferait l'objet d'une réunion spécifique.

Si on ne peut parler de victoire, nul doute que cette écoute de l'administration est pour partie liée à la mobilisation de la profession et à l'argumentation des représentants de la Fsu nourrie entre autres au travers d'échanges avec la profession, comme par exemple lors de notre stage AESH second degré qui a eu lieu le jeudi 18 mars et a réuni plus de 40 collègues!

Nous vous tiendrons informés de l'issue des échanges avec l'administration.

En attendant n'hésitez pas à rejoindre le Snes-Fsu pour faire entendre votre voix en vous syndiquant (les deux tiers de la cotisation de 25 euros vous sont restitués par les impôts).

David Cluzel

Sour le secteur AED-AESH

Contactez le secteur:

aed-aesh@toulouse.snes.edu

Dernière minute

Grève nationale le 3 juin

Pour l'augmentation des salaires, la possibilité de contrats à temps complet garantie, l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens, un véritable statut d'AESH et un recrutement massif pour un réel accompagnement des élèves.

Rendez-vous de carrière

Ne pas hésiter à contester l'appréciation

La CAPA de contestation de l'appréciation du rendez-vous de carrière s'est tenue le 1er avril. 36 collègues ont fait un recours gracieux. 19 ont été augmentés. 8 collègues seulement, contre 50 l'an dernier, ont saisi la Capa, dont 2 augmentés.

Le Snes-Fsu aide les collègues dans ces 2 démarches. Ils ont donc tout intérêt à contester.

Cette année, l'augmentation à 30 % d'appréciation excellente au dernier rendez-vous explique la baisse du nombre de recours. Mais on note toujours une disparité importante entre l'appré-

ciation finale et la nature des items. Ces quotas d'appréciations que le rectorat continue à appliquer génèrent incompréhension et amertume chez les collègues. Le Snes-Fsu n'avait eu de cesse de dénoncer les années précédentes l'aberration de ces quotas en demandant leur suppression. Le ministère lui a donné partiellement raison cette année avec cette augmentation à 30 % d'excellent au dernier RDV mais ne les a pas, pour autant, supprimés. Le Snes-Fsu a donc fait, cette année encore, la proposition suivante : « l'appréciation de la valeur professionnelle des

agents s'appuie sur leur expérience et leur investissement professionnels, appréciés sur la durée de la carrière. A ce titre les appréciations délivrées par le Recteur ne peuvent être soumises à des quotas. Elles doivent être déconnectées des quotas prévus pour les avancements qui dépendent du budget alloué aux promotions autorisées annuellement. La capa demande donc que les quotas s'appliquant sur les appréciations recteur soient supprimés ».

L'augmentation à 30 % d'appréciation excellente au dernier RDV, si elle a satisfait cette année plus de collègues, pose néanmoins un problème d'équité de traitement entre les collègues. Le Snes-Fsu a donc fait la proposition suivante : « la capa s'inquiète de l'iniquité de traitement qui va se présenter dans le tableau d'avancement à la hors classe entre les collègues déjà présents dans ce tableau qui ont été évalués sur la base de 10 % d'avis excellent alors que ceux qui vont y entrer cette année ont été évalués avec 30 % d'excellent. Ces derniers plus favorablement évalués vont donc dépasser ceux qui sont déjà dans le tableau. La Capa souhaite attirer l'attention du ministère sur ce problème afin qu'un dispositif corrige la sous-évaluation des collègues déjà présents dans le tableau ».



Hélène Tressens
et Nathalie Charton
Secteur Carrières Certifiés

Monique Degos Carrere et **Aurélien Borot**
secteur Contentieux

Congés de formation

Trop d'erreurs, peu de progrès

Cette année la commission d'attribution des CFP (congrés de formation professionnelle) s'est tenue le 23 mars.

Le Snes-Fsu, en amont de cette commission, avait posé plus d'une centaine de questions au rectorat afin de clarifier les barèmes de certains collègues. Cela a permis de corriger des erreurs (nombre de demandes erronées, oublis des points d'échelon, échelon faux...) et à rétablir un collègue dans l'attribution du congé.

Le Snes-Fsu a dénoncé, au vu du nombre de demandeurs, le peu de congés attribués. Selon les disciplines il faut plus d'une dizaine de demandes pour obtenir ce congé.

Le Snes-Fsu a dénoncé le non-respect de certains textes réglementaires sur le CFP comme la possibilité de fractionner ce congé, ce que le rectorat refuse pour l'instant.

D'autres questions ont été à nouveau soulevées par le Snes-Fsu sur le barème :

- Plafonnement du nombre de demandes qui pénalisent certains collègues ayant atteint ce plafond et qui ne verront leur barème augmenter que par le biais des changements d'échelon (5 pts par échelon alors que chaque demande donne 10 pts) : le Snes-Fsu demande le déplafonnement du nombre de demandes.

- Barème différent sur les échelons pour les certifiés et les agrégés : un agrégé au dernier échelon de la hors classe a moins de points d'échelon qu'un certifié également au dernier échelon de la hors classe : Le Snes-Fsu demande qu'une correction soit effectuée afin de traiter tous les collègues avec équité.

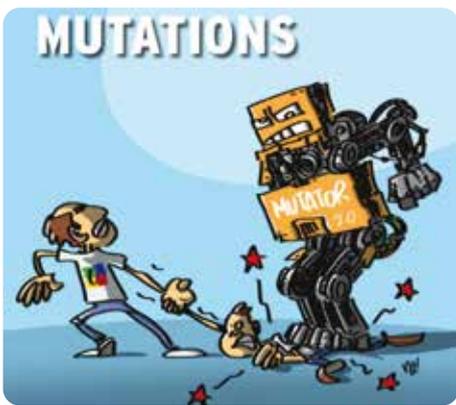
- Refus de prendre en compte la demande des

néo-titulaires au prétexte qu'ils n'ont pas les 3 ans requis pour avoir droit au congé de formation. Vu le nombre de demandes nécessaires avant d'obtenir le CFP, le Snes-Fsu demande que toutes les demandes soient prises en compte y compris celle des néo-titulaires.

Le rectorat, suite à la demande du Snes-Fsu, s'est engagé à réunir un groupe de travail en début d'année scolaire prochaine pour étudier les modifications à apporter à la circulaire académique pour les questions de barème entre autres.

Hélène Tressens
et Nathalie Charton
Secteur Carrières Certifiés

Thomas Jarry
Carrières Agrégés



Mutations

Du 07 au 28 mai, il est impératif que chaque collègue qui a formulé une demande de mutation à l'INTRA vérifie sur SIAM les barèmes retenus par le Rectorat après vérification des vœux formulés et des pièces justificatives fournies.

Si vous constatez une erreur, il vous faut IMMÉDIATEMENT en demander la correction et fournir éventuellement les pièces manquantes. **Pour fournir ces pièces supplémentaires vous avez jusqu'au 26 mai dernier délai.**

Fin d'année scolaire Les échéances à venir

Pour cela écrire à dpe1@ac-toulouse.fr (Lettres Cla, Lettres Mo, Langues, Anglais, Espagnol, Hist-Géo), dpe2@ac-toulouse.fr (toutes les autres disciplines d'ens. général), dpe3@ac-toulouse.fr (EPS, PLP, CPE)

Vérifiez vos vœux et vos barèmes à ce stade de la procédure est essentiel car c'est avec ceux-ci que votre résultat sera calculé par l'algorithme. Si vous avez des doutes ou des questions, n'hésitez pas à nous contacter à :

mutations@toulouse.snes.edu

cpe@toulouse.snes.edu

Le 11 juin: résultats des affectations et des changements de RAD pour les TZR qui l'ont demandé. Les nouveaux TZR auront aussi vers cette date la communication de leur établissement de rattachement (RAD). A partir de la date du résultat, vous aurez 2 mois pour faire un recours en cas d'affectation sur un vœu non exprimé ou en cas de mutation non obtenue. Vous pourrez alors mandater le Snes-Fsu pour vous représenter.

1^{er} juillet, 1^{re} rencontre avec l'administration pour étudier ces recours.

Autour du 15 juillet, premières affectations des TZR.

Carrières

Le 30 juin, se tiendra une CAPA pour les certifiés qui examinera la titularisation de certains personnels en changement de discipline, les refus de temps partiel, l'accès au corps des certifiés par Liste d'Aptitude et des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi.

La semaine du 5 au 9 juillet, se tiendront les CAPA de titularisation et de refus de temps partiels pour les agrégés.

Refus de temps partiel

Lorsque vous avez été informé du refus de votre temps partiel sur autorisation vous avez fait appel de la CAPA; Ces refus seront examinés lors de la CAPA **du 30 juin** pour les certifiés et **la semaine du 5 au 9 juillet** pour les agrégés.

Retraités

Ils se sont manifestés le 31 mars

A l'appel du « groupe des 9 » (regroupant au plan national CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, UNRPA), partout en France, malgré le contexte difficile créé par la crise sanitaire, ils ont multiplié les initiatives : distributions de tracts à la population, rassemblements, manifestations, demande d'audience aux élus ...

Pour dire stop à la dégradation de leur situation

Le blocage des pensions, l'augmentation de la CSG et des cotisations des mutuelles, celle de nombreuses dépenses incontournables (énergie, loyers, transports ...), ont entraîné une érosion

importante de leur pouvoir d'achat, emmenant de plus en plus de retraités vers la précarité et la pauvreté.

Ils demandent un rattrapage immédiat des pertes subies (100 € minimum) et le retour à l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen des actifs.

Pour leur santé et leur vaccination

Ils dénoncent l'assèchement de la recherche publique française, l'externalisation de l'industrie pharmaceutique pour plus de profit des actionnaires alors qu'ils vivent le cauchemar d'une campagne de vaccination marquée par le manque de doses.

Ils demandent la fourniture de vaccins pour toutes celles et tous ceux qui le souhaitent, la levée des brevets sur les vaccins et la création d'un pôle public du médicament.

Pour une prise en charge de la perte d'autonomie dans la branche maladie de la sécurité sociale

La prise en charge de la perte d'autonomie est indissociable d'une approche globale de la santé. Elle doit être reconnue dans la branche maladie de la sécurité sociale avec un financement par les cotisations sociales.

Pour des services publics qui répondent aux besoins de tous

Cela implique l'arrêt des délégations et des privatisations, le maintien des guichets ou accueils physiques dans les administrations, dans le domaine de la santé, de l'action sociale, des transports et du logement, donc un plan de recrutement immédiat à la hauteur des enjeux.

Pour dénoncer les campagnes « âgistes » et « anti-vieux »

Ils dénoncent les tentatives honteuses de mettre les personnes âgées au ban de la société et les campagnes d'oppositions jeunes-vieux, qui n'ont d'autre but que de masquer la responsabilité de ceux qui ont, pendant des années, asphyxié l'hôpital public et taillé dans les ressources de la sécurité sociale. Ils leur opposent l'union de tous les citoyens pour exiger le droit d'être soigné, le droit à une vie digne, pleine et entière quel que soit son âge.



Le 31 mars, dans les rues de Toulouse.

Jean-Louis Viguier
Monique Theulé
Secteur Retraités

Un congrès académique 2.0 Une innovation contrainte...

Les ingrédients traditionnels d'un congrès académique réussi sont a priori les suivants: nombre de congressistes significatif, bonne organisation (au service des échanges sur les différents thèmes), débats et synthèses, et avec cela, une certaine convivialité militante qui fait que la confrontation des points de vue n'empêche jamais de partager des moments agréables.

La situation sanitaire n'aura pas permis de reproduire cette recette et c'est donc d'une variation que les participant-e-s auront fait l'expérience avec un congrès dématérialisé en visioconférence. Pour ce moment important pour la vie académique, et nécessaire pour préparer les travaux du congrès national, la volonté aura été de reprendre autant que possible les ingrédients habituels dans un cadre adapté:

- deux jours de travail en visioconférence, c'est forcément beaucoup de concentration et de la

fatigue: il aura fallu, donc, diminuer la durée des sessions, sans pour autant les réduire trop aux dépens des échanges;

- le travail sur des textes: cela aura nécessité un travail de suivi particulier pour les rapporteurs-euses mais aussi de la discipline dans la démarche d'amendement de la part des congressistes pour faciliter le suivi de chacun-e (à l'écran comme à l'oreille!);

- les conditions du débat, c'était bien sûr un enjeu essentiel: avec près de 80 personnes au cours des plénières, il est certain que la modalité distancielle n'aura pas favorisé des prises de paroles spontanées et facilitées pour le plus grand nombre; toutefois, on peut estimer que les échanges auront pu être menés de façon ouverte et que ce n'est pas la frustration qui aura prédominé;

- le respect de la délibération et de la démocratie interne avait toute son importance: cela

aura exigé l'utilisation d'une solution sécurisée de vote en ligne sur l'espace adhérent du Snes-Fsu, et - satisfaction! - cela n'aura pas dysfonctionné...

Et la convivialité dans tout cela? Évidemment c'était probablement l'ingrédient le plus difficilement « importable » dans cette recette virtuelle. Il y aura tout de même eu quelques échanges informels, avec ceux et celles pour qui c'était un premier congrès notamment. Et l'on aura même réalisé la gageure de ménager un moment particulier pour remercier une militante historique de la section que l'on aurait regretté d'avoir laissée partir sans la remercier pour son engagement syndical.

Congrès 2.0: loin d'être parfait, mais pas si mal finalement donc!

Le secrétariat



Témoignage Mon premier congrès. En visio !

Participer à un premier congrès du Snes Toulouse, et de surcroît entièrement en visioconférence, c'était, cette année particulièrement, une approche inhabituelle des outils démocratiques dont le Snes sait se doter. Il fallait s'accrocher, pour suivre les six ou sept heures de réunion virtuelle par jour sur les thèmes de « la lutte contre les inégalités et la démocratisation du système scolaire », et la « syndicalisation » ! Participer à un congrès, c'est avoir à faire à des débats stimulants qui détermineront les mandats du Snes pour les prochaines années, mais aussi à des militants chevronnés qui connaissent par cœur les mandats des précédents congrès et les enjeux de certains débats...

Dans nos pratiques militantes, le congrès académique permet surtout d'aborder la façon dont certains débats se déclinent concrètement dans nos départements: comment créer des réseaux

de S1 dans les départements ruraux comme le Gers, quels outils de communication sont à privilégier? Réfléchir aux mandats que l'on se donne, c'est forcément être aussi traversé par l'actualité: comment accompagner les personnels de l'Éducation nationale tels que les Aed et les Aesh dans leurs revendications, quand ceux-ci sont en première ligne dans cette crise sanitaire et plus touchés que d'autre part la précarité?

Ainsi, le congrès académique de Toulouse s'est-il accordé sur le fait que, si la solidarité militante devait continuer à exister à travers les caisses de grève notamment, celles-ci ne devaient pas se substituer au rôle que l'institution devait jouer en accordant un vrai statut à tous les acteurs de l'Éducation nationale. Face à l'accroissement des inégalités renforcé par la crise sanitaire, les militants du Snes Toulouse ont aussi débattu des moyens que se donne l'institution pour

combattre la ségrégation sociale, des expérimentations qui ont été menées dans certains départements concernant la carte scolaire et la fermeture de certains collèges.

Les réalités territoriales et militantes de l'académie de Toulouse ne sont pas toujours les mêmes, avec des retours d'expériences qui ont parfois opposé la Haute-Garonne aux autres départements, mais force est de constater que ces différences ont été renforcées par une politique rectorale qui a procédé à un redéploiement des moyens en la faveur des zones plus urbaines... Au-delà des constats communs, le débat et l'échange permettent, même à distance, de bâtir et revivifier nos revendications.

Perrine Simonutti
lycée Lisle-Jourdain

Thème 1

Lutte contre les inégalités et démocratisation scolaire

La commission 1^{er} du congrès académique traitait du thème « éducation: un système éducatif pour lutter contre les inégalités et démocratiser ». Tout un programme donc, pour un congrès en visio qui précède un « grand » congrès l'an prochain. Avec un texte initial très court mais rempli de bonnes et vastes questions, la tâche était difficile mais, pour donner une impression générale, on peut s'en remettre à ceux qui participaient pour la première fois. Ils ont considéré que le niveau des débats, la qualité de l'argumentation et de l'écoute étaient très satisfaisants. Bien sûr, les « vieux » débats internes ont resurgi mais la réflexion a pu avancer. Par exemple, face aux actions menées cette année par les AED, il nous est apparu que le Snes devait toujours soutenir les plus précaires mais que ses mandats actuels n'étaient peut-

être pas en phase. De façon plus générale, un double discours a fait synthèse. Tout d'abord celui qui consiste à dire que les inégalités scolaires encore plus visibles en temps de pandémie et par exemple la trop faible mixité sociale ne sont pas imputables à l'école seule. Cependant, le plan de destruction des mécanismes vertueux du second degré accentue bien les problèmes. Il faudrait par exemple renforcer l'éducation prioritaire au collège et l'élargir au lycée, supprimer les réformes du collège, du lycée et de Parcoursup, revenir à des cadrages nationaux en termes d'horaires dans tout le second degré, ne pas oublier non plus de repenser le cadre de vie de nos élèves avec des classes moins chargées et des établissements à taille humaine, arrêter de recourir au privé pour les certifications, arrêter le démantèlement du service d'information et

d'orientation de l'EN... Les participants ont aussi insisté sur l'inclusion: elle ne doit pas être juste décrétée et ne concerne pas seulement les ULIS ou UPE2A, dispositifs trop peu financés. Il a été rappelé que loin de « pas de vagues », toutes les discriminations ou oppressions devaient être vraiment combattues. La commission a aussi souhaité s'exprimer sur la formation des personnels, qui se résume trop, pour la formation continue, à une tentative de bourrage de crâne à propos des réformes que nous combattons et, en formation initiale, à des tentatives inadmissibles de recrutement par le biais d'« AED prépro » ou d'alternants dès la rentrée prochaine.

Carine Rios, Pierre Montels
Les rapporteurs du thème



Thème 2

Syndicalisation

Les contraintes sanitaires auront conduit à l'adaptation tant des modalités de déroulement du congrès académique que du contenu des débats, limités à deux axes de réflexion. Le second retenu, qui avait pour titre « Syndicalisation » et qui pouvait donner au premier l'impression d'un sujet de « cuisine interne », est en fait un enjeu fort pour le syndicalisme de transformation sociale dans lequel le Snes-Fsu s'inscrit. Car, à travers cette problématique, c'est l'ambition du syndicat à s'imposer comme un interlocuteur privilégié et à renforcer son lien de proximité avec la profession qui était posée: augmenter son audience et le nombre de syndiqués, pour le Snes-Fsu, c'est renforcer sa capacité à lutter contre toutes les réformes néolibérales qui vont à l'encontre d'un modèle éducatif

émancipateur, et qui mettent à mal au quotidien les agents du service public d'éducation ainsi que l'ensemble de la Fonction Publique.

Ce thème « Syndicalisation » prenait plus particulièrement son sens dans un contexte d'attaque inédite contre le paritarisme venue reconfigurer en partie les formes d'intervention syndicale. En effet, le travail syndical est désormais redéfini par la Loi de transformation de la Fonction publique qui tente de marginaliser les organisations syndicales pour un certain nombre d'opérations de carrière et de mobilité. Il est évident que le Snes-Fsu continuera à jouer son rôle en défendant les collègues: tant sur le plan des situations individuelles que sur le plan des droits collectifs, et notamment le droit à l'équité de traitement et à la transparence. Cela implique néanmoins une adaptation du travail militant que le Snes-Fsu a d'ores et déjà initié pour conserver toute son efficacité.

Ce thème « Syndicalisation » aura finalement été celui de la réflexion sur tout ce qui est susceptible de faire vivre le lien syndical de proximité. Que cela soit dans les nouveaux outils d'information que le Snes-Fsu pourrait mettre à disposition des personnels ou dans les modalités d'échanges, ce qui est ressorti de ce congrès académique - et qui plus est dans un contexte de « confinement » - c'est l'importance des échanges au plus près du terrain: multiplier et diversifier, à tous les niveaux, les temps, espaces et sujets d'échanges, sur la carrière, le métier, mais aussi des questions au cœur des débats pour « reconstruire ensemble un futur, écologique, féministe et social, en rupture avec les politiques menées jusque-là et le désordre néolibéral ».

Isabelle Richardeau, Sylvain Lagarde
Les rapporteurs du thème

Élections à la Commission Administrative Académique

Unité et Action (UA) et sans tendance

Un Snes-Fsu offensif et rassemblé, pour défendre les personnels et construire un autre système éducatif !

Les militant-e-s Unité et Action (U & A) de la section académique et des sections départementales ont beaucoup œuvré pour lutter contre les réformes et politiques éducatives menées depuis 2017. Malgré la volonté d'E. Macron de marginaliser les organisations et contre-pouvoirs syndicaux en s'attaquant au paritarisme, les militant-e-s U & A ont continué à faire du syndicat majoritaire de la profession un outil de lutte et de résistance à tous les niveaux. Toujours avec le souci d'impliquer le plus grand nombre de collègues, ils-elles ont construit des mouvements significatifs et mis en avant l'urgence d'une autre politique éducative. Le discrédit du ministre J.M. Blanquer et le recul du prof-bashing dans l'opinion publique sont des fruits de ce travail syndical: campagne après campagne, mobilisation après mobilisation, les actions proposées ont fait tomber le masque sur ses projets et prendre conscience de ce qui se joue à l'école; elles ont révélé sa nature inégalitaire, ses visées de tri social, et le mépris envers les collègues, que sa gestion calamiteuse de la crise aura empiré.

Pour les militant-e-s Unité et Action, il est aujourd'hui crucial de tourner la page des réformes néo-libérales qui mettent à

mal aussi bien un projet éducatif émancipateur que les personnels insuffisamment reconnus pour leur engagement, et imposer la reconstruction d'un Service public d'Éducation conforme à nos aspirations professionnelles (revalorisations, meilleures conditions de travail - notamment par l'allègement des effectifs; respect des missions et des qualifications), et à notre ambition pour les élèves dans le cadre de notre projet de transformation sociale.

C'est le sens donné à leur engagement dans et avec la Fsu contre toutes les réformes régressives (retraites, assurances chômage, droit du travail...) et pour « reconstruire ensemble un futur, écologique, féministe et social, en rupture avec les politiques menées et le désordre néolibéral » qui passe par la reconquête du champ des Services publics sans cesse attaqués par des politiques destructrices dans tous les domaines.

Pour Unité et Action, le Snes-Fsu doit parler au plus grand nombre: en donnant au quotidien à tous les personnels les appuis nécessaires dans leur carrière (mutations, avancements, promotions); en luttant contre la précarité que le gouvernement aggrave (AED, AESH, contractuels); en prenant en compte les problématiques spé-

cifiques des enseignants, CPE, PsyEN; en étant le moyen de réflexion et d'échange où consolider notre expertise professionnelle pour reprendre la main sur le métier; en confrontant collectivement les analyses plus globales, en partant de nos expertises professionnelles.

Assurer la réussite de l'action collective passe par des mobilisations débattues et construites. L'action syndicale ne peut se réduire à des actions « d'éclat » mal préparées, par nature clivantes, risquant d'entraîner trop peu de collègues et autorisant la caricature par le pouvoir pour discréditer toute contestation et délégitimer ainsi nos revendications.

En votant pour la liste Unité et Action, vous choisissez un syndicalisme déterminé et rassembleur, ancré dans nos métiers; vous affirmez la conviction que les victoires syndicales ne sont possibles que dans l'unité large de la profession, et qu'elles se construiront par la mise dans l'action d'une majorité de collègues.

Du 17 mai au 3 juin 2021,

Les syndiqués élisent la direction académique et nationale du Snes-Fsu!

Qui vote? Chaque syndiqué à jour de cotisation au 16 mai 2021

Où vote-t-on? Dans les établissements pour les S1 comptant 5 adhérents et plus.

Par correspondance pour les actifs « isolés » exerçant dans un établissement comptant 4 adhérents ou moins, les TZR, les retraités (matériel envoyé directement au domicile).

Ces élections internes constituent un moment essentiel dans la vie démocratique de notre syndicat, à chacune et chacun d'entre nous de s'en saisir : **VOTEZ!**

Liste présentée par Unité & Action et sans tendance

1	PRIOURET Pierre	Agrégé	Lycée Stéphane Hessel	Toulouse	31
2	RICHARDEAU Isabelle	Certifiée	Collège Quint Fonsegrives	Quint Fonsegrives	31
3	LAGARDE Sylvain	Agrégé	Lycée Monteil	Rodez	12
4	RIOS Carine	Certifiée	Collège J.P. Rambaud	Pamiers	9
5	CLUZEL David	Certifié	Lycée Louis Rascol	Albi	81
6	PUECH Valérie	Certifiée	Lycée Ozenne	Toulouse	31
7	MONTELS Pierre	Certifié	Lycée Henri Matisse	Cugnaux	31
8	CABRIT Florence	Agrégée	Lycée Jean Lurcat	Saint-Céré	46
9	THEULE Monique	Retraitée		Tarbes	65
10	FOUCAMBERT Benoît	Certifié	Collège Jean-Jaures	Albi	81
11	ANDRIEU Olivier	Agrégé	Lycée Bourdelle	Montauban	82
12	MURATI Laurent	Agrégé	Lycée Pyrène	Pamiers	9
13	LEMAIRE Frédérique	Certifiée	Lycée Marie Curie	Tarbes	65
14	PETIT Jocelyn	Certifié	Lycée Alain Fournier	Mirande	32
15	CHARTON Nathalie	Certifiée	Collège Pierre Bayle	Pamiers	9
16	RAMOND Valérie	CPE	Lycée Pierre Bourdieu	Fronton	31
17	LEON Marion	Certifiée	Collège Olympe de Gouges	Montauban	82
18	MANIBAL Christophe	Agrégé	Lycée Rive Gauche	Toulouse	31
19	MAFFRE Émilie	Certifiée	Collège Kervallon	Marcillac Vallon	12
20	BELOTTI Cécile	Certifiée	Lycée Pierre Bourdieu	Fronton	31
21	RAFALOWICZ Brigitte	Retraitée		Toulouse	31
22	JAFFIOL Sébastien	Certifié	Lycée Victor Duruy	Bagnères de Bigorre	65
23	TRESSENS Hélène	Certifiée	Lycée Monnerville	Cahors	46
24	BUZIN Aurélien	Certifié	Lycée Pyrène	Pamiers	9
25	SIMONUTTI Perrine	Certifiée	Lycée Saverne	L'Isle-Jourdain	32
26	BOROT Aurélien	Certifié	Collège Marcelin Berthelot	Toulouse	31
27	LEBRUN Guillaume	Certifié	Collège Antonin Perbosc	Auterive	31
28	GIRAUT Karine	Agrégée	Collège Bellevue	Toulouse	31
29	VIGUIER Jean-Louis	Retraité		Figeac	46
30	DEGOS-CARRERE Monique	Retraitée		Toulouse	31
31	BONHOMME Anne-Marie	Certifiée	Collège Gambetta	Cahors	46
32	LE QUENTREC Maève	Certifiée	Collège Marcelin Berthelot	Toulouse	31
33	ROUQUETTE Géraldine	Certifiée	College J. Durand	Puylaurens	81
34	EL OTMANI El Houari	Certifié	Lycée Raymond Naves	Toulouse	31
35	NARANJO Michel	Agrégé	Lycée Monteil	Rodez	12
36	ROLAND Anne-Elisabeth	Certifiée	Collège G. Chaumeton	L'Union	31
37	LAUNET Jérôme	Certifié	Collège Rosa Parks	Toulouse	31
38	FRANCOISE Yves	Retraité		Figeac	46
39	GOURBIER Catherine	CPE	Lycée Marie Curie	Tarbes	65
40	TROGNON Hervé	Certifié	Lycée Louis Rascol	Albi	81
41	GALICHET Hélène	Certifiée	Lycée Jean Jaurès	Carmaux	81
42	BONNET Gisèle	Retraitée		Balma	31
43	DAUDIGNON Carine	Agrégée	Lycée Déodat de Séverac	Toulouse	31
44	GIL Aurélie Certifiée	Collège	Pierre Bayle	Pamiers	9
45	MENASPA Emilie	Certifiée	Collège J. de Prades	Castelsarrasin	82
46	DUFAUX Blanche	Certifiée	Collège Fermat	Toulouse	31
47	DEBALS Fabien	Certifié	Lycée Bourdelle	Montauban	82
48	ESTALRICH Guillaume	Certifié	Collège Pierre Bayle	Pamiers	9
49	GIRARD Manuel	Certifié	Collège l'Impérial	Luzech	46
50	SOLER Aline	Agrégée	Collège Fermat	Toulouse	31
51	ROMUALE Christophe	Certifié	Collège Saint Jory	Saint-Jory	31
52	LACORRE Brigitte	CPE	Lycée Pyrène	Pamiers	9
53	MARC Sandra	Certifiée	Collège les Cèdres	Castres	81
54	PRAT Benjamin	Certifié	Lycée Hôtelier	Toulouse	31
55	BAHAMONDE Sophie	Certifiée	Collège De Belleforest	Samatan	32
56	SERRA Claire	Certifiée	Lycée Henri Matisse	Cugnaux	31
57	POULOU Marc	Certifié	Collège de Séméac	Séméac	65
58	BAUDRY Viviane	Retraitée		Pamiers	9
59	MANZATO Sophie	Certifiée	Collège Pyrénées	Tarbes	65
60	JARRY Thomas	Agrégé	Lycée Bellevue	Toulouse	31

Élections à la Commission Administrative Académique

École Émancipée (EE)

Pour une orientation offensive contre Blanquer et sa politique

Votez et faites voter pour l'École Émancipée

L'Éducation Nationale (EN) subit de lourdes régressions. Les salaires reflètent le mépris du gouvernement envers les personnels. Les emplois précaires sont de plus en plus nombreux. Les AED et AESH tentent de vivre avec des revenus souvent inférieurs au SMIC. L'autoritarisme et la gestion calamiteuse de l'épidémie de COVID-19, les suppressions de postes qui vont encore aggraver la situation, montrent l'incurie des politiques néolibérales et la nocivité d'un ministre **dont il est plus que temps d'exiger la démission.**

Les instances paritaires, qui permettaient aux élu-e-s des personnels de veiller au respect de règles communes pour les carrières et mutations, ont été évincées, laissant libre cours à l'arbitraire. Les cas de répression se multiplient.

Pour un Snés offensif dans les luttes contre la casse de l'École publique

Les réformes Blanquer parachèvent l'avènement d'une École du chacun-e pour soi, inégalitaire, lieu de souffrance au travail pour les personnels. Le Snés-Fsu doit élaborer un projet ambitieux d'école émancipatrice pour tou-te-s, qui redonne leur sens à nos missions.

L'EN est marquée par les inégalités femmes/hommes, les bas salaires, la précarité touchant particulièrement les femmes. Du côté des élèves, les harcèlements, les violences sexistes et sexuelles perdurent sans que l'institution se donne les moyens de les combattre. Le Snés doit porter davantage les revendications féministes et LGBTI.

Le conseil, l'accompagnement, l'information sur les droits, l'implication des militant-e-s pour les faire respecter, font la force du Snés. Mais nous devons dynamiser l'action syndicale sur le terrain, construire le front commun de toutes les catégories de personnels, et populariser les luttes locales, en cherchant à les fédérer et à leur donner un cadre national. La grève reste notre arme principale. Donnons-nous les moyens de la rendre visible et utile. Œuvrons pour en faire un temps de débat et de prise de décisions collectives, notamment pour l'organisation d'actions locales de popularisation des revendications.

Construire le monde d'après

La crise sanitaire a révélé la crise de l'hôpital public. C'est en fait l'ensemble des services publics, la protection sociale, les droits des salarié-e-s qui subissent les logiques du capitalisme néolibéral et autoritaire. L'action interprofessionnelle trouve là toute sa pertinence.

Le Snés doit lutter contre les lois « sécurité globale » et « séparatisme » qui remettent en cause les libertés fondamentales : fichage des opinions, répression syndicale et associative, occultation et banalisation des violences policières, et qui divisent la société en désignant des « boucs-émissaires », dans un contexte où les idées racistes trouvent de l'écho dans certains discours politiques.

Le Snés doit être un acteur majeur des luttes sociales des actifs/ives et retraité-e-s, des combats féministes, antiracistes, écologistes, pour les droits démocratiques. Ces luttes sont indissociables d'un projet pour une éducation émancipatrice : baisse des effectifs par classe et du temps de travail des personnels, augmentation des salaires, recrutements massifs et rapides dans toutes les catégories, titularisation des précaires, programmes éclairés et critiques, remédiation plutôt que sélection...

Votez et faites voter pour la liste École Émancipée, pour un syndicalisme démocratique, de lutte et de transformation sociale!

Du 17 mai au 3 juin 2021,

Les syndiqués élisent la direction académique et nationale du Snés-Fsu!

Qui vote? Chaque syndiqué à jour de cotisation au 16 mai 2021

Où vote-t-on? Dans les établissements pour les S1 comptant 5 adhérents et plus.

Par correspondance pour les actifs « isolés » exerçant dans un établissement comptant 4 adhérents ou moins, les TZR, les retraités (matériel envoyé directement au domicile).

Ces élections internes constituent un moment essentiel dans la vie démocratique de notre syndicat, à chacune et chacun d'entre nous de s'en saisir : **VOTEZ!**

Liste École Émancipée - CAA Toulouse - Midi-Pyrénées

1	AKIELEWIEZ Agnès	Certifiée	LGT Toulouse-Lautrec	Toulouse	31
2	MOUSSET Nicolas	Certifié	Collège Berthelot	Toulouse	31
3	ESQUERRE-MONTAGNINI Cécile	Certifiée	Collège Michelet	Toulouse	31
4	CAILLAUD Julien	Certifié	Collège Olympe de Gouges	Montauban	82
5	FOA Camille	Certifiée	Collège Pierre de Fermat	Toulouse	31
6	CHERIGNY François	Certifié	LGT Déodat de Séverac	Toulouse	31
7	GARRIGUES Véronique	Agrégée	Collège L. Pasteur	Graulhet	81
8	MILHORAT Mathieu	Certifié	Lycée Paul Matou	Gourdan-Polignan	31
9	FARADONI Emmanuelle	DCIO-PsyEN	CIO Toulouse Nord	Toulouse	31
10	PIAU Jean Philippe	Certifié	Collège Mermoz	Blagnac	31
11	PERILLAT Marie-Cécile	Certifiée	LGT Stéphane Hessel	Toulouse	31
12	PETIT Laurent	Certifié	Collège Marcel Aymard	Millau	12
13	CURE Mélanie	Certifiée	Collège Berthelot	Toulouse	31
14	JULIEN Thomas	Certifié	Collège Becanne	Toulouse	31
15	LADEL Elodie	Certifiée	Collège Beaulieu	St Laurent de Neste	65
16	SAINT-MARTIN Loïc	Certifié	Collège Stella Blandy	Montesquieu-Volvestre	31
17	DAT Carole	Certifiée	Collège Clémence Isaure	Toulouse	31
18	ABGRALL Eric	Agrégé	Lycée Joseph Gallieni	Toulouse	31
19	RIBEIRO DE SOUSA Olga	Certifiée	LGT Stéphane Hessel	Toulouse	31
20	BRIN Yannick	Certifié	LGT Aragon	Muret	31
21	SORS Claude	Certifiée	Collège Simone Veil	Masseube	32
22	CORDURIES Jérôme	Certifié	LPO Bellevue	Toulouse	31
23	DOUDIES Hélène	Certifiée	Collège François Verdier	Lézat-sur-Lèze	9
24	DOMERGUE René-Pierre	Certifié	LGT Saint-Sernin	Toulouse	31
25	BAUDIS Karine	Certifiée	Collège Maréchal Lannes	Lectoure	32
26	GETTLIFFE Julien	Certifié	Collège Flamens	Castelsarrasin	82
27	BENASSAR Laure	DCIO-PsyEN	CIO Toulouse Rangueil	Toulouse	31
28	BRENTGANI Léon	Certifié	Collège P. et M. Curie	Le Fousseret	31
29	DARROMAN Ingrid	CPE	Collège Desaix	Tarbes	65
30	LARCADE Bertrand	Certifié	Lycée Raymond Naves	Toulouse	31
31	MARTY Anne	Certifiée	Collège Daniel Sorano	Pins-Justaret	31
32	PECH Jean-François	Agrégé	LGT Matisse	Cugnaux	31
33	SICARD Elia	Certifiée	Lycée Toulouse-Lautrec	Toulouse	31
34	ROUSSEAU Laurent	Certifié	Collège Pierre Suc	Saint Sulpice	81
35	TERRAL Estelle	CPE	LPO Paul Mathou	Gourdan-Polignan	31
36	TAMANINI Laurent	Agrégé	Lycée J. de Prades	Castelsarrasin	82
37	GONCALVES Laurence	Certifiée	Collège Toulouse-Lautrec	Toulouse	31
38	HEDDE Dominique	PsyEN	CIO Castres	Castres	81
39	LESPAGNOL Karine	Certifiée	Collège Marengo	Toulouse	31
40	BEAUDOT Pierre	Agrégé	LGT Déodat de Séverac	Toulouse	31
41	BISCARROS Geneviève	Retraitée		Toulouse	31
42	BORRAS Frédéric	Certifié	LGT Stéphane Hessel	Toulouse	31
43	BRIN Flora	Certifiée	LPO Charles de Gaulle	Muret	31
44	CHEVROLLIER Cyrille	Certifié	LG Saint-Sernin	Toulouse	31
45	TAPIOU Coralie	PsyEN	CIO Toulouse centre	Toulouse	31
46	FREDIANI Christophe	Certifié	LGT Victor Hugo	Gaillac	81
47	DESIRAT Agnès	Certifiée	Lycée Toulouse-Lautrec	Toulouse	31
48	DEHERMAN-ROY François	Certifié	Collège Jean Lurçat	Saint-Céré	46
49	DESMOULINS Valérie	Certifiée	LGT Aragon	Muret	31
50	VIDAL Bernard	Retraité		Salles	81
51	ALVAREZ Céline	Certifiée	LGT Matisse	Cugnaux	31
52	CORNAC Philippe	Certifié	Collège Marengo	Toulouse	31
53	CARVELLO Fabienne	Certifiée	Collège Anatole France	Toulouse	31
54	FREIGNEAUX Frédéric	Agrégé	LG Pierre Bourdieu	Fronton	31
55	GARNIER Carole	CPE	LP Urbain Vitry	Toulouse	31
56	BINOT Cyril	Agrégé	Lycée Martin Malvy	Cazères	31
57	CARRERE Lætitia	Certifiée	Lycée Berthelot	Toulouse	31
58	ANDRIEU Ludovic	Agrégé	LG Fermat	Toulouse	31
59	AFONSO Sandrine	Certifiée	Collège Stella Blandy	Montesquieu-Volvestre	31
60	DESWARTE Bernard	Retraité		Toulouse	31

Politiques régionales

Lisez la publication FSU !

Depuis plusieurs années, nous voyons les régions, et particulièrement la nôtre, l'Occitanie, prendre de plus en plus de décisions qui impactent de plus en plus directement le champ éducatif, notamment en raison de leurs nouvelles compétences: financement des EPLE bien entendu, compétence qui n'est pas une nouveauté; déploiement, maintenance et évolution des systèmes informatiques (réseaux des EPLE et ENT); apparition du label Lycée Numérique et ses engagements induits plus ou moins connus des personnels; déploiement des manuels, papier comme numériques; pilotage de la carte des formations (ouvertures et fermetures de sections technologiques, professionnelles ou de techniciens supérieurs), etc.

Le Snes Toulouse, avec la Fsu, et désormais en lien plus étroit avec le Snes Montpellier depuis la création de la Région académique Occitanie, est

intervenu à plusieurs reprises ces dernières années auprès de la Région Occitanie, pour porter la voix des personnels auprès d'une institution qui a tendance à ne dialoguer au quotidien qu'avec les directions des deux académies, et de plus en plus avec le rectorat de région académique, oubliant la place et le rôle fondamental des personnels de terrain et de leurs organisations représentatives. Il y a porté une parole souvent différente des cadres. Il est ainsi apparu que le cadre régional devenait un champ naturel d'intervention du Snes et de la Fsu et nécessite un renforcement de la coordination des syndicats nationaux, qu'ils soient structurés académiquement ou régionalement au gré des réformes de l'organisation territoriale de l'État, syndiquant au sein des collectivités territoriales (départements et région), et des sections départementales de la Fsu.

Le Comité Fédéral Régional Occitanie de la Fsu (CFR) a décidé de la publication d'un document consacré aux « Politiques régionales », qui sera adressé aux syndiqués début juin et dont des exemplaires seront par ailleurs transmis dans les établissements.

Ce supplément, initialement conçu comme interpellation de tous les élus régionaux sortants et des partis candidats aux élections régionales de juin prochain (hors Rassemblement national), a été pour l'occasion enrichi. Il présente les mandats que la Fsu défend pour la profession au niveau de la Région Occitanie: il nous semblait donc important d'en assurer une large diffusion avant les échéances électorales de juin.

Pierre Priouret,

Secrétaire général Snes-Fsu Toulouse

Sylvain Lagarde,

Secrétaire fédéral régional Fsu

Élections régionales

Des enjeux essentiels à défendre

Extraits

Sommaire de la publication

Plan de sortie de crise et collectif

« Plus Jamais ça »

Financement des établissements
Budgets

Personnels territoriaux

Équipements sportifs

Décentralisation - Loi dite « 4D »

Information à l'orientation

Offre de formation & Apprentissage

Service public de l'Emploi

Numérique éducatif

« Pour la séquence électorale de 2022, la Fsu ne peut manquer d'aborder également l'ensemble des grands enjeux de société, avec une attention toute particulière sur quelques questions:

La protection sociale. La Fsu a été particulièrement impliquée dans le mouvement social pour une autre réforme des retraites pendant l'hiver 2019-2020, elle l'est aussi sur toutes les questions qui touchent à la sécurité sociale et elle a des propositions avec comme perspective l'amélioration de l'ensemble des droits sociaux.

La fonction publique. La crise sanitaire a renforcé notre conviction qu'elle est au cœur du modèle social français, mais qu'elle a aussi été fragilisée par des années de politique d'austérité et de mise en difficultés de ses personnels. Au-delà des questions budgétaires que nous souhaitons voir abordées car elles conditionnent la possibilité de disposer d'emplois en nombre suffisant et de permettre la revalorisation des rémunérations des agent-e-s, la loi de transformation de la fonction publique votée en août 2019 contre l'avis unanime des organisations syndicales a porté un coup très dur au statut général. Nous continuons à revendiquer son abrogation et avons des propositions visant à conforter le statut.

L'éducation. Nos propositions s'inscrivent dans un projet d'approfondissement de la démocratisation au service de l'émancipation de la jeunesse et de l'élévation de ses qualifications. Le confinement a été un révélateur et un accélérateur des inégalités qui minent le système scolaire. Il y a donc une urgence sociale à le faire évoluer, en lui donnant les moyens propres et en agissant sur la formation des personnels, en travaillant les contenus et l'évaluation, en favorisant les pratiques des professionnel-le-s de terrain, en diminuant les effectifs. Cela passe par la revalorisation de tous les métiers de l'éducation dans toutes leurs dimensions (conditions de travail, rémunération). Le défi auquel nous devons répondre est celui de la mise en place d'un enseignement de qualité pour tous pour permettre l'appropriation par tous d'une culture commune ambitieuse: toute une génération peut accéder à un haut niveau d'exigences quant aux savoirs à acquérir. C'est un tel projet éducatif, conçu dans le cadre d'une scolarité obligatoire portée à 18 ans et d'un enseignement supérieur démocratisé, que la Fsu entend promouvoir quand certains souhaitent rétablir un système sélectif, et que d'autres se réfugient dans la promotion de simples « compétences de base ».

Extraits - suite

« Pour la Fsu, la crise sanitaire, l'expérience du confinement, les conséquences économiques et sociales de cette crise, conduisent à l'impératif de construction d'un « monde d'après » qui marque une rupture nécessaire et urgente avec des logiques néolibérales, celles-ci ayant montré plus encore à l'occasion de cette crise tous leurs effets délétères. De ce point de vue, il est en effet important aujourd'hui que les politiques régionales soient adaptées et que les moyens financiers soient mis au service des objectifs de transformation sociale et de préservation de l'environnement, plutôt que de les soumettre à la logique et aux pressions des marchés. Cela passe par un renforcement des Services publics auxquels la Région contribue, directement ou indirectement. »

« La Fsu demande une actualisation ambitieuse des dotations en emplois d'ARL, afin d'une part d'accompagner correctement l'ouverture de nouveaux établissements et, d'autre part, de répondre aux besoins réels dans les établissements déjà existants. Pour cela, la Fsu propose de suivre les pistes suivantes :

- sortir de la logique des ajustements de dotation par simple redéploiement: il est nécessaire d'engager une démarche de création de postes à la hauteur des besoins. Un plan de titularisation des personnels contractuels en est une première modalité possible;
- instaurer une nouvelle gestion du remplacement ou du remplacement partiel des agent-e-s, notamment par la mise en place d'équipes de titulaires remplaçants, afin de ne pas pérenniser les difficultés que la crise sanitaire a amplifiées, mais qui préexistaient;
- revoir les indicateurs utilisés dans l'élaboration de la carte des emplois au sein des lycées: il apparaît nécessaire de mieux prendre en considération les spécificités des établissements par d'autres indicateurs et une pondération revue rendant compte de la charge de travail réel, dans le cadre d'une augmentation de volume des personnels de la région. »

U. F.S.U. ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

LES SERVICES PUBLICS AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ !

Occitanie

La FSU force de propositions !

SPECIAL POLITIQUES RÉGIONALES

U. F.S.U. Le service public, on l'aime, on le défend

SNT, TER, 70U, sn, pden, FSU, snUp, SNUipp, FSU, SNUAEP, FSU, SNPI, FSU, SMICS, snes, snepap, SNCS, SNAC, Sne, SREP, SNETAP, SNETAM, SNESUR, E, P, U, FSU.

Orientation

La conception de l'orientation qui tend à se développer se traduit par un glissement de plus en plus marqué vers sa réduction à la seule question de l'information: l'accent mis sur le « tout information » nie les dimensions psychologiques et sociales en jeu dans la construction par les jeunes de leurs parcours de formation, au profit des seuls critères scolaires et comportementaux. Dissocier l'orientation scolaire de ses aspects liés au développement psychologique des élèves reviendrait à se priver d'un levier d'évolution et de réussite possible pour eux.

Dans le même temps, le champ de l'orientation au cours de la formation initiale voit se développer de multiples fondations et associations d'un genre nouveau, qui se proclament « spécialistes » de l'orientation, mais dont la légitimité est douteuse. Le plus souvent, elles participent de la diffusion de valeurs essentiellement issues d'une vision libérale des individus en construction, et, sous couvert d'innovations, promeuvent principalement des modèles adéquatationnistes ou se chargent de la seule promotion de champs professionnels qu'elles représentent ou qui les financent dis-

crètement. La possibilité ouverte par la loi, de recourir à des délégations de Service public en matière d'information, par exemple auprès de ces associations (créées à l'initiative de parents, de syndicats patronaux de branche, de grandes entreprises, etc.), pose la question de la qualité des intervenant-e-s éventuellement retenu-e-s et de leur capacité à développer un discours qui ne mette pas en cause les valeurs essentielles du Service public: neutralité, information complète et impartiale, qualité et professionnalité des intervenants.

Bulletin Syndical Dix ans déjà !

Comme dit la chanson, on ne voit pas le temps passer... dix ans déjà (2011-2021) ! Plus de 50 numéros, avec le souci constant de vous informer, de rendre compte de l'activité du Snes Toulouse, et l'espoir de vous motiver pour les luttes qui s'avèrent plus que jamais nécessaires.

Aussi je profite de ce dernier numéro (qui comprendra cependant un supplément fin juin) en ce qui me concerne, pour vous dire que, si le stress était souvent au rendez-vous, ce fut aussi un grand bonheur de réaliser chacun de ces 52 numéros.

Un journal, c'est toujours une équipe et je ne serais arrivée à rien sans le professionnalisme, l'esprit militant et... la grande patience de Claude Bouschet l'infographiste; sans les suggestions toujours pertinentes et la relecture attentive de Jean-Louis Viguier, directeur de publication. Un

grand merci à vous deux ! Merci aussi à Nathalie Faisans, responsable de l'agence de Public-imp-prim, pour son accueil toujours chaleureux et sa pugnacité à négocier les délais d'impression en cas d'urgences (fréquentes!).

Merci encore à tous les militants qui ont participé, numéro après numéro, à la rédaction des articles: les disciplinés, les bavards (« oui je sais, j'ai fait 3400 signes au lieu de 2500, mais tu comprends, c'est important ! »), les retardataires (« ouh la la, je croyais que j'avais jusqu'à mardi... »), les distraits (« quoi, je n'ai pas mis de titre?! »). Oui, tous, car sans vous la rédac chef n'aurait rien eu à raccourcir, modifier, compléter, et rien à publier non plus.

Enfin, merci à vous tous, lecteurs, pour vos messages de soutien comme pour votre capacité à débusquer les coquilles.

Je prends ma retraite et quitte donc cette responsabilité avec plein de jolis souvenirs. Le bulletin syndical va continuer sa route et la relève est assurée avec mes camarades Carine Rios et Valérie Puech, à qui je souhaite autant de plaisir que j'en ai eu pendant ces 10 ans.

A tous, continuez à lire le bulletin syndical, il est fait pour vous !

Monique Degos
Carrere
rédac'chef pour le Snes
Toulouse



Pour joindre le Snes

Tél. 05 61 34 38 51 - Fax 05 61 34 38 38
2, avenue Jean-Rieux - 31500 - Toulouse
Métro François Verdier
Permanence tous les après-midis

Adresse électronique générale :

s3tou@Snes.edu

Syndicalisation :

trésorerie@toulouse.Snes.edu

Carrière :

(avancement, promotion, notation) :

carriere.certifies@toulouse.Snes.edu

carriere.agreges@toulouse.Snes.edu

Mutations ou affectations :

mutations@toulouse.Snes.edu

Stagiaires :

stagiaires@toulouse.Snes.edu

Non-titulaires :

nontitu@toulouse.Snes.edu

CPE :

cpe@toulouse.Snes.edu

Retraités :

enretraite@toulouse.Snes.edu

Personnels-Vie scolaire :

aed-aesh@toulouse.Snes.edu

PsyEN :

PsyEN-EDO@toulouse.Snes.edu

Retraites :

retraites@toulouse.Snes.edu

Santé :

sante@toulouse.Snes.edu

Stages syndicaux :

formation.syndicale@toulouse.Snes.edu

Collège :

college@toulouse.Snes.edu

Lycée :

lycees@toulouse.Snes.edu

Site académique
www.toulouse.Snes.edu